



Bulletin d'informations régionales de Décembre 2019

Éditorial

J'accuse... le coup !

Pour me changer les idées, je suis allée voir le film J'accuse ! au cinéma. Et je ne peux m'empêcher de constater qu'il y flotte comme un parfum d'actualité. Même fracture de la société entre « partisans » et « adversaires ». Injustices ! Manifestations ! Protestations !

C'est vrai qu'il nous faut questionner les projets politiques portés par certains. Nous devons en parler, sans naïveté et sans crainte. Certaines décisions nous semblent-elles injustes ? L'APMEP est plus que jamais consciente qu'il nous faut poursuivre le débat dans les semaines à venir parce que les questions de l'éducation et de l'enseignement des mathématiques sont sérieuses et importantes. Mais quelle réaction peut bien être la nôtre à partir d'une injustice si ce n'est la révolte et l'indignation ? Nous ne pouvons plus nous taire sans avoir honte. N'est-ce pas là, précisément, ce que nous souhaitons éviter, soucieux de rester dignes malgré les circonstances ?

Plus encore que d'accuser, il semble qu'en

ce moment, nous autres enseignants nous accusions le coup.

Mais on ne choisit pas d'accuser le coup. Ce dernier s'accuse tout seul, et c'est bien normal si l'on songe qu'*accuser*, dans ce contexte, signifie « trahir ». *Accuser le coup*, c'est laisser, bien malgré soi, transparaître sa déception, voire sa rancœur ; c'est, selon la définition du Petit Robert, « montrer par ses réactions qu'on est affecté, physiquement ou moralement ». Financièrement diraient certains. Je rajouterais : émotionnellement.

Face au malaise, face au désespoir et à l'impuissance, il y a l'action. L'action à tous les étages : celle de la société civile qui rappelle aux dirigeants leurs immenses responsabilités, celles des entreprises qui peuvent changer de pratiques, mais surtout la nôtre, aussi minime soit-elle. Afin d'étayer nos propos et nos revendications, l'APMEP a besoin de données de terrain. Adhérer à une association telle que la nôtre et la faire vivre est un premier pas. Pierre Soulages, loin de broyer du noir, disait : « *C'est ce que je fais qui m'apprend ce que je cherche* ».

Anne-Frédérique FULLHARD.

À vos agendas !

La journée annuelle de la Régionale se déroulera le

mercredi 8 avril 2020

au Lycée Jean Jaurès de Reims.

Au programme,

- une conférence de **Mickaël Launay** sur la quatrième dimension
- présentation d'un projet MATH.en.JEANS par Julien Dichant et ses élèves
- deux ateliers en parallèle :
 - l'un sur l'abstraction,
 - l'autre consacré à la nouvelle brochure Match Point.



Tous les détails dans le prochain bulletin régional.

2020, année des mathématiques

Si vous avez déjà pensé à renouveler votre adhésion, vous avez dû voir qu'une page dédiée à l'Année des Mathématiques a été ouverte sur la page d'accueil du site de l'APMEP.

N'hésitez pas à nous informer de tout ce que vous organisez dans vos établissements afin de faire vivre et d'enrichir cette page !

Lycée, suivi de la réforme

Lors des Journées Nationales de Dijon, la commission LEGT de l'APMEP a réalisé un questionnaire à destination des collègues constitué de 7 grands groupes de questions : **la seconde, la première technologique, la première générale, l'enseignement scientifique, l'impact de la réforme sur les heures de mathématiques au lycée, l'enseignement SNT et l'enseignement NSI.**

Ce questionnaire a pour objectif d'avoir une image globale de la mise en place de la réforme et des conséquences pour l'enseignement des mathématiques. Celui-ci prendra fin le **31 janvier 2020**.

Voici le lien pour accéder au questionnaire en cliquant [ici](#).

Le bouton « index des questions » vous permettra de naviguer dans le questionnaire et surtout n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Envoyer » en fin de questionnaire pour transmettre vos réponses.

N'hésitez pas à transmettre ce questionnaire à vos collègues. Merci pour votre précieuse collaboration. Bien à vous.

Sébastien Planchenault, *Président de l'APMEP*

Le coin des brochures

Match Point : la nouvelle brochure du groupe Jeux

Différente des autres brochures en ce sens qu'elle porte sur un seul petit jeu déniché par des membres du groupe, elle se décline en deux produits différents :

- la brochure elle-même, intitulée « **Match Point – Calcul & raisonnement** » qui se présente comme les habituelles brochures « Jeux », à savoir 48 feuillets non reliés, soit 96 pages d'activités destinées aux cycles 2 et 3, voire 4, dans une chemise comportant aussi la planche des pièces du jeu prêtes à découper ;
- la brochure complémentaire intitulée « **Match Point – Matériel** », comprenant une seule planche des pièces du jeu, à commander en nombre en fonction des besoins, pour travailler avec une classe entière ou toute autre utilisation en groupe.



« Match Point – Calcul & raisonnement » n° 1022 Prix public : 22 € Prix abonné ou adhérent : 15,40 €
« Match Point – Matériel » n° 1023 Prix public : 5 € Prix abonné ou adhérent : 3,50 €

Petite chronique "Jeux"

Surprise !

Le « 6 qui surprend ! » est une idée cadeau originale pour vos fêtes de fin d'année. Nous avons testé pour vous !



La règle de base du « **6 qui surprend !** » est la même que celle de son grand frère, le célèbre « 6 qui prend », qui fête son 25^{ème} anniversaire.

Dans cette nouvelle version, les 28 cartes supplémentaires donnent des pouvoirs qui permettent de se défausser de cartes quand on est en situation délicate... Une réussite et un plaisir de jouer renouvelé!

Vous recherchez un jeu familial stimulant la logique et la réflexion de toute la famille ? **Otrio** est le jeu de société qu'il vous faut ! Ludique et coloré, ses règles s'apprennent en 1min chrono ! Grandement inspiré du célèbre morpion, il est encore plus riche en stratégie.

Les 3 manières de gagner :

- aligner 3 pièces de même couleur et taille
- aligner 3 pièces de même couleur et taille croissante
- aligner 3 pièces de même couleur et tailles concentriques

Exerce la vision 3D, la mémoire et la concentration.

De 2 à 4 joueurs.

À partir de 8 ans.

Otrio



Exercices inédits du Rallye

Rallye Champagne-Ardenne-Niger

Pour vous distraire, voici deux nouveaux problèmes inédits gracieusement fournis par l'équipe du Rallye de l'IREM, et illustrés par Wilfrid Tétard.

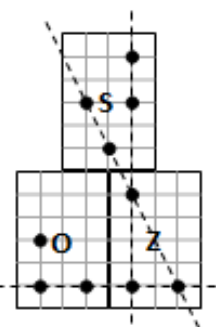
Quatre à la suite !

Au jeu du « 4 à la suite », on doit disposer des cartes rectangulaires sur le plateau de jeu de manière à ce qu'on obtienne un maximum d'alignement de 4 points.

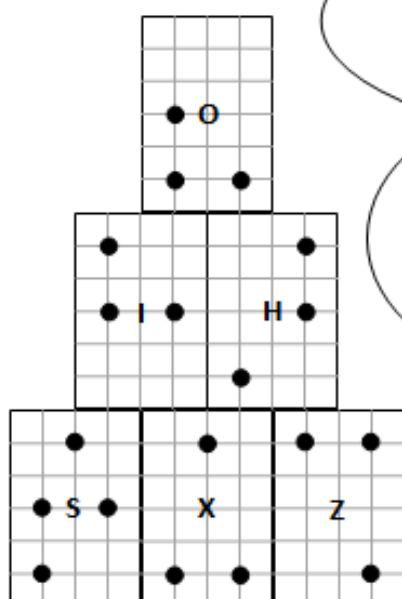
On gagne 1 point pour chaque alignement (mais attention, si 5 points sont alignés, cela annule tous les points obtenus.)

Ci-contre, par exemple, au niveau 1, Julien avait placé les cartes S, O et Z sur le plateau de jeu et avait obtenu 3 points. A la partie suivante, Julien a tiré les cartes S, O, Z, H, I et X et a réussi à obtenir 10 points.

Mais alors qu'il avait le dos tourné, son frère a inversé deux de ses cartes, ce qui donne la configuration suivante pour laquelle l'arbitre a accordé logiquement 5 points à Julien.



Quelles sont les deux cartes que le frère de Julien a inversées ?



Vous prétendez avoir trouvé ?
Et où est la démonstration du fait
que les points sont effectivement
alignés ?

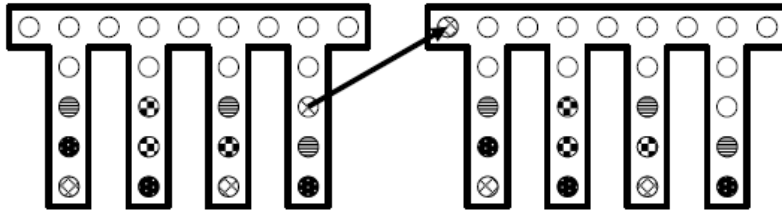
La rigueur
mathématique,
vous en avez déjà
entendu parler ?



Bah, compte !

Un mouvement consiste à déplacer un jeton en une seule fois sur une case vide sans passer au-dessus d'un autre jeton.

Exemple :



Au minimum, combien de mouvements faut-il faire pour que chaque colonne ne contienne que des jetons d'un même motif ?



Et on prétend que c'est nous, les chinois, qui copions les idées des européens...

Ce problème est à l'évidence un plagiat grossier des « Tours de Hanoï »...

Ah, zut ! Le vénérable moteur de recherche affirme que les « Tours de Hanoï » ont été inventées par un français : Édouard Lucas, en 1892...

Solutions des précédents exercices

Allumettes noires pour nuit blanche

avec 1 allumette		avec 2 allumettes	
2010	2813	2874	3813
2016	2815	2910	3919
2073	2919	2916	6013
2075	3019	3016	6015
		3010	8014
		3073	

En moyenne

32 et 98 conviennent.

$$\sqrt{32 \times 98} = 56$$

$$\frac{32 + 98}{2} = 65$$

L'École Normale Supérieure (Paris) organise une école d'été à destination des élèves des classes de première du 19 au 24 juillet 2020. Le programme de cette activité se découpe essentiellement en cours, exposés, visites de laboratoires (et moments de convivialité) entre mathématiques et autres sciences.

L'une des originalités de ce programme est qu'il repose essentiellement sur invitations afin d'éviter les phénomènes d'auto-censure : les professeurs et les inspecteurs des académies concernées proposent des élèves et le comité d'organisation sélectionne ensuite parmi ces propositions selon les critères suivants :

- mérite scolaire
- curiosité pour les mathématiques et les sciences
- diversité (sociale et géographique), parité

Les organisateurs encouragent des propositions diverses.

Pour cette première édition, il a été décidé de réserver les premières invitations aux élèves des académies d'Amiens, Reims, Nancy-Metz et Créteil.

Peut-être vous est-il possible de proposer des élèves, en adéquation avec le profil recherché, en provenance des établissements où vous intervenez ?

1. Un formulaire en ligne à remplir, si possible rapidement, avec des informations minimales sur l'élève (nom, prénom, genre, ville, établissement et une adresse mail pour contacter la personne qui suggère). Ce formulaire est disponible sur le site de l'école <http://maths-sciences.ens.fr/>.
2. Un courrier à envoyer à l'adresse électronique dossiers.mathsciences2020@dma.ens.fr avant le 6 janvier 2020 comportant en pièce jointe le dernier bulletin ou relevé de notes (pour les établissements n'ayant pas clôt le trimestre) et les éventuels éléments permettant d'apprécier le dossier (recommandation ou information complémentaire comme par exemple d'éventuelles activités périscolaires).

Aucune des informations ainsi collectées ne sera conservée au-delà de l'école d'été.

Les organisateurs traiteront les dossiers, feront une sélection permettant de respecter les critères de diversité et feront parvenir des invitations officielles (par votre intermédiaire) aux élèves avant mars 2020.

L'organisation prendra en charge l'hébergement et les repas durant le séjour des participant·e·s, mais pas le transport jusqu'à Paris.